



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Ministère chargé de  
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

|                     |  |                       |
|---------------------|--|-----------------------|
| Date de réception : | <b>Cadre réservé à l'autorité environnementale</b> | N° d'enregistrement : |
|                     | Dossier complet le :                               |                       |

### 1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité d'accueil du domaine du Grand Cerf sur la commune de Glimouille, sans extension de son périmètre.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DOMAINE DU GRAND CERF

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Xavier CAMPANELLA

RCS / SIRET

8 2 2 8 1 9 8 1 9

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br><i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>     |
|--|---|
| 42. Terrains de camping<br>a) Terrains (...) permettant l'accueil de 7 à 200 emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs ou d'habitations légères de loisirs. | Le domaine dispose actuellement de 66 emplacements.<br>Le projet consiste à créer 60 emplacements supplémentaires.<br>La capacité future du domaine sera donc 126 emplacements. |

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le domaine du Grand Cerf dispose actuellement de 66 emplacements occupés par des chalets.

Le projet consiste à rajouter 60 emplacements équipés de mobil-Home.

Il n'y a aucune extension du périmètre du domaine.

Les cheminements créés seront perméables.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le domaine du Grand Cerf sur la commune de Gimouille souhaite augmenter sa capacité d'accueil afin de permettre le développement économique de sa structure et le développement touristique de la commune en répondant à la demande de la clientèle de plus en plus croissante et en proposant des hébergements dans un environnement de qualité.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

les travaux sont prévus sur une durée de 4 mois séquencés en 3 phases :

- création des emplacements, plantations de haies séparatives (essences locales) et création de cheminements perméables
- positionnement des Mobil-home
- raccordement au réseau communal d'eau potable et au réseau d'assainissement autonome déjà présent sur le domaine.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Accueil de touristes sur 126 emplacements.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à permis d'aménager :

| 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées |                       |
|---|-----------------------|
| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s)             |
| Surface domaine avant projet :  | 281 325m <sup>2</sup> |
| Surface domaine après projet :  | 281 325m <sup>2</sup> |
| Nombre d'emplacements existants autorisés :   | 66                    |
| Nombre d'emplacements à créer :   | 60                    |
| Nombre d'emplacements après obtention du permis d'aménager :  | 126                   |

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Domaine du Grand Cerf  
Fertôt  
58470 Gimouille

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),

10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à

l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

|                    |                   |
|--------------------|-------------------|
| Long. --- ° ' " .. | Lat. --- ° ' " .. |
| Long. --- ° ' " .. | Lat. --- ° ' " .. |

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 SI oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 SI oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

**Le projet se situe-t-il :**

**Oui Non**

**Lequel/Laquelle ?**

|  |                          |                                     |  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                          |                                     |                                      |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>               | <b>Non</b>                          | <b>lequel et à quelle distance ?</b> |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                      |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles   | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel |                                     |
|---|--|-------------------------------------|
|   | Oui  | Non                                 |
| Engendrer-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?   | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Ressources</b>   |  |                                     |
| Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>Milieu naturel</b>   |  |                                     |
| Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/> |

|                  |  |                          |                                     |  |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Risques</b>   | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  |  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Augmentation minime du trafic routier par l'augmentation des arrivées de touristes, sans incidence significative car cette augmentation reste modérée (+ 60 véhicules légers par semaine) et ponctuelle (jours arrivée-départ) |
| <b>Nuisances</b> | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  |  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |                          |                                     |   |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|---|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des effluents ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les déchets produits seront de type déchets ménagers et seront collectés.<br>L'établissement pratique déjà le tri sélectif des déchets. |

|  |                          |                                     |
|--|--------------------------|-------------------------------------|
| <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p><b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b><br/>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture,ylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de limiter l'impact visuel des nouveaux hébergements depuis le domaine public, il sera plantée le long de la voie communale n°7, une haie d'arbustes dense, sur une épaisseur de 3 à 5 mètres, composée d'essences locales choisies parmi : noisetiers, cyprès, genêtes, buis, Illias, à l'exclusion de toutes essences exotiques (Thuyas, cyprès).

Les nouveaux emplacements dont les sols enherbés conserveront leur état naturel, seront réparés au sein d' une trame paysagère en harmonie avec l' espace environnant déjà très agréable. Des bouquets d' arbustes seront plantés afin de délimiter les emplacements. Des arbres à haute tige (tilleuls, platanes, marronniers, acacias, arbres de vergers, etc... , à l' exclusion de résineux, seront également plantés sur les nouveaux emplacements.

Afin de préserver un cadre favorable pour la faune, ces nouvelles plantations et ces corridors végétaux agrémenteront l' espace et créeront un apport important.

Il n'y a aucune imperméabilisation des emplacements puisque les mobil-home conservent leurs moyens de mobilités et sont calés sur parpalngs, ce qui permet à l' eau de pluie de ruisseler et d' être rapidement évacuée par pénétration naturelle du sol.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude de détermination de zone humide a été effectuée pour le projet et est jointe à la présente demande. La conclusion de ce rapport précise que le projet n'est pas soumis à la loi sur l'eau.

Il n'y aura aucun défrichement, ni débroussaillage, ni abattage d'arbres pour la réalisation du projet. Il y aura un apport important de plantation favorable pour la faune. Les nouveaux emplacements dont les sols enherbés conserveront leur état naturels, seront réparés au sein d'une trame paysagère en harmonie avec l'espace environnant. Des cheminements perméables seront créés afin de rejoindre les emplacements.

Les impacts sur l'environnement sont minimes. La réalisation d'une étude d'impact ne nous paraît pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

|          | Objet  |                                     |
|----------|--|-------------------------------------|
| <b>1</b> | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié ;</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>2</b> | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>3</b> | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>4</b> | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <b>5</b> | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/>            |
| <b>6</b> | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.  | <input type="checkbox"/>            |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- Etude de détermination de zone humide pour les besoins du projet d'extension d'une résidence de tourisme au domaine du Grand Cerf à Gimouille de mars 2021.
- plan de situation et plan cadastral (PA1a et PA1b).
- plan de situation 1/4500.
- vues aériennes.
- localisation des prises de vues.
- plan masse projet (PA4a et PA4b).
- notice projet (PA2).
- annexe cerfa.

## 9. Engagement et signature



Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Gimouille

le, 31/03/2021

Signature

